

N6 « chaussée de Mons » – Braine-le-Comte : Réalisation du giratoire au croisement avec l’avenue Alix de Namur

23 janvier 2019

Ce lundi 4 février, à Braine-le-Comte, débutera un chantier visant à aménager un rond-point sur la N6 « chaussée de Mons », au carrefour formé avec l’avenue Alix de Namur. Il permettra également l’accès à la ZACC (zone d’aménagement communal concerté) Champ du Moulin.





Modification des conditions de circulation

Une bande de circulation sera maintenue **dans chaque sens sur la N6** à proximité des travaux **pendant tout le chantier**.
La vitesse y sera limitée à **50 km/h**.

Pendant la première phase du chantier qui portera sur la partie du giratoire côté avenue Alix de Namur, il ne sera **plus possible d'accéder à la N6 via la chaussée Alix de Namur qui deviendra donc, pendant cette phase, une voie sans issue**.

Les usagers qui circulent sur la **N532 en provenance d'Ecaussinnes** et qui souhaitent gagner la N6 devront suivre une **déviatio**n mise en place via le centre-ville de Braine-le-Comte.



Il sera également **interdit de se parquer** sur la N6 sur environ 50 mètres de part et d'autre du chantier (côté avenue Alix de Namur).

Le giratoire devrait être **achevé pour les congés d'été**.

Ce chantier, sur réseau routier relevant de la SOFICO, est entièrement financé par un partenaire privé et est réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Infrastructures.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Retrouvez-nous sur  et 